

ÉLECTION AU CONSEIL DE L'IEJ
COLLEGE DES USAGERS
SCRUTIN DU 24 FEVRIER 2026

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, et en particulier ses articles L.719-1 à L.719-3 et D.719-1 à D.719-47
Vu l'arrêté n°2026-004 en date du 27 janvier 2026 portant décision électorale relative au renouvellement des représentants usagers au conseil de l'IEJ
Vu les statuts de l'Institut d'Études Judiciaires
Vu le procès-verbal de recevabilité des candidatures
Vu le procès-verbal d'urne

Le procès-verbal fait apparaître les indications suivantes :

Nombre de sièges à pourvoir	: 1
Nombre total d'inscrits	: 276
Nombre total de votants	: 10
Nombre de bulletins nuls et blancs	: 0
Nombre total de suffrages exprimés	: 10
Taux de participation	0.04 %

Désignation des candidats	Nombre de voix	Nombre de sièges
Madame Romane Serrault (titulaire) Madame Théa Denis (suppléante)	10	1 siège (plus un suppléant)

SONT PROCLAMÉS ÉLUES

- **Madame Romane Serrault (titulaire)**
- **Madame Théa Denis (suppléante)**

Versailles, le 26 FEV. 2026

Le Président de l'université,

Pr. Loïc JOSSEMAN

